

**Bodet Time & Sports**  
**Contrat de maintenance du panneau d'affichage de la salle des sports Paul Langevin**

Le Maire de la ville de WAZIERS, délégué par le Conseil Municipal en vertu d'une délibération en date du 4 juillet 2020, de DOUAI, en application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DÉCIDE**

De reconduire le contrat de maintenance avec la Sté BODET TIME & SPORTS – 1 rue du Général de Gaulle 49340 TREMENTINES concernant la vérification et l'entretien du panneau d'affichage « BT 6025 » situé à la salle Paul Langevin.

La période de reconduction est d'une durée d'un an.

Elle prend effet à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024.

Actualisation de prix conformément à l'article 3 du présent contrat.

Le montant de l'abonnement annuel d'entretien est fixé a la somme de : 365.87 € HT soit 439.04 € TTC.

Fait à WAZIERS, le 23 Février 2024

**Le Maire,**  
**Laurent DESMONS**

